

Les subsides

Centre d'emplois pour étudiants et qui ont des formations soit juridique, en relations ouvrières, en relations industrielles, et qui dispensent ce travail et qui ont été sélectionnés à la suite d'entrevues, et qui peuvent dispenser ces rencontres avec les employeurs.

La formation des travailleurs au Québec s'accomplit avec le concours financier du gouvernement canadien qui fournit ainsi un apport majeur à la formation de jeunes travailleurs compétents et à la réduction des risques de chômage. Au cours de la dernière année financière, par exemple, le gouvernement canadien a investi 185.4 millions de dollars au seul chapitre de la formation professionnelle au Québec au bénéfice de quelque 65,000 stagiaires occupés à plein temps. Environ 50 p. 100 de ceux qui suivent des cours sont âgés de moins de 24 ans, ce qui indique bien jusqu'à quel point ces enseignements sont profitables à notre jeunesse.

Monsieur le président, je dois dire également qu'en ce qui concerne ce genre de programmes de formation professionnelle, même les travailleurs réguliers qui, malheureusement, perdaient momentanément leur travail et qui devaient, par la suite, essayer d'en chercher un autre, alors que leur période d'assurance-chômage tirait à sa fin, pouvaient se voir «extensionner» une période d'assurance-chômage en suivant ces cours. Mais voyons ce qui est arrivé dans le cas des employés d'une entreprise, Ventilateurs Victoria de Victoriaville, les employés, représentés par la CSN, ont pu à la suite de représentations faites par les dirigeants syndicaux de la CSN à mon égard, faire des vérifications avec le Centre d'emplois de Victoriaville et permettre dans la circonscription de Lotbinière, surtout à Victoriaville, avec la Commission scolaire régionale et locale, de suivre des cours et de planifier un meilleur avenir pour ces travailleurs.

Toutefois, nous ne sommes pas complètement satisfaits des résultats donnés par ces programmes de formation et c'est justement dans le but d'améliorer les choses que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) a présenté vendredi dernier la première lecture du bill C-115 sur la formation professionnelle de façon à mettre sur pied tout un nouveau plan de formation destiné à tenir compte des progrès technologiques des années 1980 et des autres besoins de notre économie durant cette période. Je suis certain que tous mes collègues à la Chambre voudront assurer l'adoption rapide de cette mesure qui marquera une étape majeure en vue d'assurer une amélioration du sort des jeunes à la recherche d'emplois. Au sujet de cette situation, il est également très important qu'avec ce rapport et le bill C-114 on puisse apporter une extension et réduire le nombre de semaines au niveau de l'assurance-chômage pour en toucher les prestations. Ce qui se faisait également à la demande de certains de mes commettants, et je vois que le ministre a pu répondre de façon adéquate. Je remarque que cela a été dans le cas de ma circonscription. Encore des représentants de la CSN qui m'avaient fait ces instances et je vois qu'en partie le ministère a pu répondre aux attentes de ces travailleurs de ma circonscription.

● (1730)

Comme je l'ai dit au début de mes remarques, tous se rendent bien compte que la situation est grave. Le gouvernement canadien reconnaît qu'une certaine responsabilité lui incombe dans l'aide qui peut être apportée, mais nous devons admettre

également que nous ne pouvons pas espérer le succès si nous agissons seuls. La situation internationale ainsi que les politiques et l'action des éléments les plus importants de notre société, c'est-à-dire les gouvernements provinciaux et municipaux, les grandes corporations, les petites et moyennes entreprises, ont tous de l'influence sur le nombre d'emplois qui peuvent exister. Par exemple, le gouvernement provincial du Québec s'est soustrait récemment à ses engagements financiers envers l'emploi d'été pour les étudiants. Ce n'est pas surprenant.

Ces dernières années, le Service provincial de placement pour les étudiants du Québec procurait un subside salarial aux employeurs qui embauchaient des étudiants par le truchement dudit service. Cette année, la province maintient son service d'inscription et de présentation, service que le gouvernement fédéral assure également à l'échelle nationale, mais a supprimé le subside aux employeurs. Voilà encore un exemple de notre bon gouvernement. Monsieur le président, je trouve déplorable que le gouvernement du Québec au lieu de faire une certaine publicité sur la Constitution, sur certaines choses dont il se disait privé au niveau de ses droits, ait lui-même refusé de se présenter ici, à Ottawa, pour faire des représentations comme la population lui demande de faire par divers sondages disant qu'on est d'accord pour renouveler la Constitution. Il devrait être présent, au lieu de faire de la publicité semblable. Ils auraient dû garder l'argent pour justement le placer dans des programmes pour les étudiants. C'est malheureux qu'on puisse voir cette situation.

Monsieur le président, je déploie des efforts dans ma propre circonscription pour encourager les employeurs à embaucher plus d'étudiants cet été, même si les emplois offerts ne le sont que pour de courtes périodes. Je crois qu'on comprend bien de façon générale que l'argent gagné durant les mois d'été représente une aide précieuse pour les étudiants qui acquièrent ainsi la compétence qui va leur permettre de s'intégrer avec succès au marché du travail. Aussi, je crois que les employeurs voudront faire tout ce qu'ils peuvent, même en ces temps difficiles, car l'accroissement du nombre d'emplois pour étudiants est un bon investissement non seulement pour leurs entreprises mais également pour l'avenir économique du Québec. Monsieur le président, je voudrais insister un peu sur la situation du gouvernement provincial au Québec que je trouve comme je l'ai dit tout à fait déplorable. Mais heureusement, et cela je tiens à le dire à mes commettants de la circonscription fédérale de Lotbinière, que le gouvernement canadien a fait vraiment des efforts cette année en augmentant les budgets précisément dans ma circonscription de plus de \$100,000. Ce qui a permis à presque toutes les municipalités qui, par l'entremise de jeunes, avaient des projets à l'effet d'être équitablement servis par le gouvernement canadien pour permettre à des projets qui ont été présentés d'être acceptés en ce qui a trait aux handicapés, aux loisirs, aux services communautaires. Toutes les municipalités, dans le domaine des disponibilités financières que nous avions dans Lotbinière, ont pu recevoir de l'argent par l'entremise du Programme d'emplois d'été aux étudiants. Je pense que c'est une chose importante au sein du gouvernement canadien de continuer ces choses, et ce n'était pas, cependant, malheureusement, la politique de nos adversaires qui auraient voulu, lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir en 1979, couper les programmes Canada au travail et Jeunesse Canada au travail.